

La collection d'antiquités grecques de l'institut d'art et d'archéologie de Paris : histoire d'un enseignement

Audrenn ASSELINEAU & Alain DUPLOUY

L'institut d'art et d'archéologie de Paris dispose d'une belle collection d'antiquités grecques. Conservée dans le bureau d'archéologie grecque de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne au troisième étage du bâtiment, cette collection a longtemps été délaissée. Comme pour nombre de collections universitaires françaises, l'état de déréliction dans lequel elle se trouve aujourd'hui est le fruit d'une histoire quelque peu complexe. La plupart des pièces qui la composent sont en effet remises pêle-mêle dans un placard depuis 1968, époque de leur dernier conditionnement (*fig. 1 et 2*). Cette collection fait aujourd'hui l'objet d'une attention nouvelle. Son étude, impliquant archéologues, juristes, conservateurs et restaurateurs¹, s'inscrit ainsi dans un processus de valorisation des collections universitaires qui concerne de nombreux pays d'Europe² et dont témoigne également le présent volume.

Constituée en Sorbonne à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle par Maxime Collignon et Gustave Fougères, cette collection faisait partie du musée archéologique de la faculté des lettres de l'université de Paris, qui comprenait également de nombreux moulages³. Ces antiquités furent ensuite transférées à l'institut d'art et d'archéologie dès son achèvement en 1932. La collection compte aujourd'hui environ 300 pièces. On y dénombre un peu plus de cent cinquante vases ou fragments de céramique, une centaine de figurines en terre cuite, divers éléments d'architecture de Delphes, quelques têtes en marbre de petit format, une inscrip-

* Ce texte préfigure celui publié dans le *Journal des Savants* : Alain DUPLOUY et Audrenn ASSELINEAU, « La collection d'antiquités grecques de l'Institut d'art et d'archéologie de Paris », *Journal des Savants*, mai-juin 2016, p. 85-137.

Fig. 1.
Placard du
bureau 306 de
l'Institut d'art et
d'archéologie de
Paris, contenant
les caisses
disparates dans
lesquelles sont
rangées, pêle-
mêle, la plupart
des fragments
de céramique
antique.

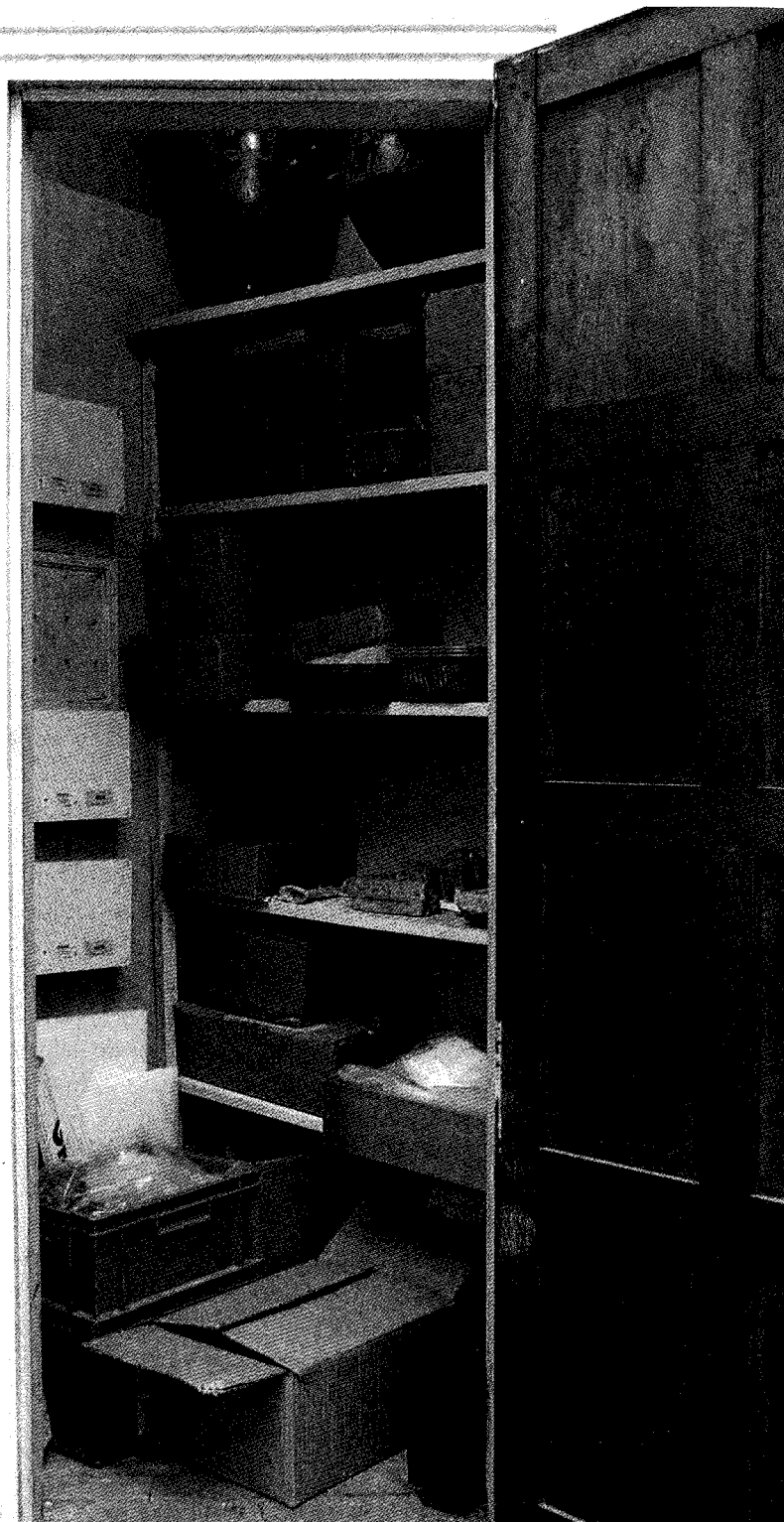


Fig. 2.
Vases et fragments
en vrac dans une
caisse en carton,
conditionnés
au moyen de
coupures de
presse et tracts
de Mai 68.

tion inédite de Délos, plusieurs fragments de sarcophage de Clazomènes, ainsi qu'un morceau de fresque de Pompéi. L'ensemble du dossier est en cours d'étude ; au terme du programme de recherche, il fera l'objet d'une publication globale et détaillée. Nous ne nous attacherons ici qu'aux seuls vases grecs, ce qui nous permettra d'exposer les grandes lignes d'une recherche en cours.

Bien que la plupart des pièces soient inédites, la collection de vases grecs de l'institut d'art et d'archéologie de Paris n'est pas totalement inconnue des spécialistes ; elle fait notamment l'objet de mentions au sein des recueils de vases athéniens de John D. Beazley. Pour l'heure, les vases entiers sont pour la plupart exposés dans une armoire vitrée, tandis que les fragments de céramique et les vases de grandes dimensions sont entreposés dans un placard du bureau. Ceux-ci sont stockés dans une quinzaine de caisses disparates ; dans celles-ci, les fragments sont emballés dans des coupures de presse de l'année 1968, mais aussi dans des tracts originaux de Mai 68 appelant à des rassemblements place de la Sorbonne. Ces documents, pour intéressants qu'ils soient pour l'histoire contemporaine, permettent surtout de dater la dernière étape de conditionnement.

Notre travail ne partait pas totalement de zéro. Il convient en effet de mentionner le récolement des collections muséales, imposé par la loi et effectué en 2000 par la Commission de récolement des dépôts d'œuvres d'art (CRDOA) du Louvre⁴. En amont du récolement lui-même, les conservateurs avaient procédé à des recherches d'archives, constituant un dossier fort complet sur la collection d'antiquités de l'institut d'art et d'archéologie. De l'aveu de Chantal Orgogozo, qui mena le récolement, « il s'agit du dossier le plus complexe que nous ayons traité jusque-là. Pour plusieurs dépôts, il n'a pas été possible de donner une conclusion précise. Dans ce cadre, il nous a paru important de récapituler les démarches entreprises, au cas où, quelqu'un, dans le futur, reprendrait les

recherches⁵. Prenant la suite de ces recherches, nous avons procédé à un nouvel inventaire complet de la collection de vases grecs. Audrenn Asselineau s'est chargée de cette tâche dans le cadre de son mémoire de Master en histoire de l'art⁶. Tous les objets ont été consignés dans une base de données relationnelle. Nommée AGIAs (pour *Antiquités grecques de l'Institut d'art et d'archéologie*), cette base de données est désormais hébergée de manière pérenne sur un serveur du TGIR Huma-num. Tout en constituant un instrument de travail collaboratif pour l'équipe impliquée dans le programme de recherche, la base de données AGIAs est librement accessible en ligne [URL : <http://agias.huma-num.fr>].

Dans la mesure où il n'a pas été possible de retrouver dans les diverses archives consultées le registre d'inventaire réalisé en Sorbonne, il nous a paru bon, pour restituer l'histoire et la composition de cette collection, de mener l'enquête selon deux axes différents, interne et externe, qui ont ensuite été croisés : d'une part, une enquête sur les pièces elles-mêmes à travers un examen attentif des marquages et, d'autre part, une étude sur les décrets de mise en dépôt et autres documents d'archives.

ANALYSE INTERNE : LE MARQUAGE DES PIÈCES

■ La présence de diverses indications sur de nombreuses pièces de la collection offre une première voie d'enquête. Les marquages témoignent en effet d'une logique interne. Lorsqu'un marquage se retrouve systématiquement sur plusieurs objets, il constitue la preuve que ces derniers ont été réunis à un moment donné au sein d'un ensemble cohérent et organisé. Cette logique interne permet donc de faire des marquages – même illisibles – autant d'indices révélant la gestion d'une collection ; ils renseignent les lieux de conservation successifs de chaque pièce et, partant, l'histoire de la collection.

Toutes les étiquettes ou les inscriptions apposées directement sur l'objet ont donc été soigneusement répertoriées. En matière de marquages, il faut distinguer trois éléments potentiellement significatifs pour restituer le parcours des objets :

le procédé de marquage (au crayon, à la peinture, à l'encre, etc.), le support de marquage (pour l'essentiel, la forme des étiquettes) et le contenu du marquage. L'analyse des marquages a ainsi permis d'avancer plusieurs hypothèses sur l'histoire de certaines pièces et la constitution de la collection.

Il faut d'abord noter que divers sigles recensés correspondent à ceux utilisés au musée du Louvre, ce qui est un indice fort pour déterminer la provenance d'une partie de la collection. Cela concerne vingt-quatre pièces, dont six ne figurent d'ailleurs dans aucun décret de mise en dépôt. Parmi les marquages renvoyant au musée du Louvre, mentionnons à titre d'exemple les

Fig. 3.
Étiquette
« écolier » inscrite
« R.S. 176 »
sur une coupe
attique, mise
en dépôt à
la Sorbonne
en 1894.



étiquettes de type « écolier » pourvue du sigle « RS » (fig. 3). Celui-ci renvoie à une « Réserve spéciale », créée au Louvre pour organiser les importantes vagues de dépôts dans les nombreux musées de province et établissements d'État. Le registre « RS » regroupait des objets jugés de moindre valeur – en raison de leur caractère sériel ou de leur moindre qualité esthétique – et, partant, indignes de figurer parmi les chefs-d'œuvre du Louvre⁷.

Un second type d'étiquette est particulièrement intéressant. Une quarantaine de vases ou tessons portent des étiquettes « pastilles » (fig. 4) : il s'agit d'étiquettes adhésives, tantôt rondes tantôt ovales, qui portent un numéro inscrit à la plume. La numérotation de ces étiquettes semble continue, sans que l'on puisse toutefois l'affirmer avec certitude en raison des étiquettes illisibles et des nombreuses lacunes ; elle est du reste de faible amplitude, allant de 17 à 310. Notons en outre que ce type d'étiquette s'ajoute souvent à d'autres types de marquages, en particulier du Louvre. Figurent également parmi ces pièces un vase fragmentaire d'Antiparos, donné par le Royaume de Grèce en 1919, et un fragment entré dans la collection par l'intermédiaire de Gustave Fougères. Un tel marquage, commun à des pièces de provenances disparates, ne peut évidemment avoir été réalisé avant que ces pièces n'aient été réunies au sein d'une même collection, à savoir le musée archéologique de la Sorbonne, dans un souci de gestion du tout. Il s'agit là de la preuve la plus tangible de l'existence d'un inventaire unique répertoriant toutes les pièces de la collection de vases antiques. Quand a-t-il été réalisé ? Sans entrer ici dans les détails du raisonnement, nous pouvons affirmer que l'inventaire n'est en aucun cas antérieur à 1919 ; il est du reste peu probable qu'il soit postérieur au déménagement de la collection à l'Institut d'art et d'archéologie en 1932.

Plusieurs pièces disposent par ailleurs d'un marquage contenant un nom de famille. Trois tessons portent par exemple une référence à un « don de M. Fougères » selon une technique identique (marquage direct sur pièce, écrit de la même main, à la plume et à l'encre noire). Fougères occupa la chaire d'archéologie en Sorbonne de 1919 à 1927, après avoir été directeur de l'École française d'Athènes entre 1913 et 1919 et membre de l'École (promotion 1885). C'est durant l'une de ces trois périodes qu'il convient sans doute de situer le don, pour peu cependant qu'il ait été effectué directement à la chaire d'archéologie grecque : s'agit-il de pièces transmises à Maxime Collignon à Paris alors qu'il était membre ou directeur de l'École, ou bien s'agit-il d'un « cadeau » ramené de Grèce et offert à l'université qui l'accueillait ? L'une des pièces, un fragment à figures noires figurant un oiseau, porte du reste un marquage direct avec la



Fig. 4.
Étiquette
« pastille » inscrite
« 75 » sur une
cruche de Yortan,
mise en dépôt
à la Sorbonne
en 1900.

mention « Mycènes », indiquant probablement la provenance de l'objet. Dans la mesure où l'École française d'Athènes n'a jamais mené de fouilles à Mycènes, il ne peut guère s'agir que d'une pièce ramassée à l'occasion d'une visite sur place. Or, nous savons que Fougères effectua trois campagnes de fouilles non loin de Mycènes, à Mantinée, entre 1887 et 1889⁸. Si c'est bien à cette occasion qu'il ramassa un tesson à Mycènes, c'est peut-être aussi à ce moment qu'il en fit don à la chaire d'archéologie de la Sorbonne.

Il s'agit là de quelques exemples d'enquêtes auxquelles peuvent prêter les marquages des pièces. Il convient ensuite de croiser ces informations avec l'analyse des décrets de mise en dépôt.

ANALYSE EXTERNE : LES DÉCRETS DE MISE EN DÉPÔT ET AUTRES DOCUMENTS D'ARCHIVES

■ Entre 1894 et 1921, la faculté des lettres de l'université de Paris a bénéficié de trois mises en dépôt d'antiquités grecques, décrétées par le ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts. Le premier décret, du 29 juillet 1894, dispose que « les objets ci-après désignés, provenant des musées nationaux, sont attribués, à titre de dépôt, à la Faculté des Lettres de Paris⁹ ». Suit la liste de « vases et fragments de vases » désignés par un numéro d'inventaire précis, auxquels s'ajoute une « série de vases de l'Italie méridionale », puis viennent les « terres-cuites », dont plusieurs timbres amphoriques et vases plastiques. Tous sont décrits relativement précisément.

Le deuxième décret, du 6 juillet 1900, est également connu par une lettre du directeur des musées nationaux et de l'École du Louvre au vice-recteur datée du 10 juillet 1900, qui faisait suite « à la prière de M. le Professeur Collignon », et par une lettre du directeur de l'Enseignement supérieur au même vice-recteur datée du 16 juillet 1900¹⁰. Ces lettres précisent que « les objets ci-après désignés provenant du Louvre sont attribués à titre de dépôt au musée archéologique de l'Université de Paris ». Là encore, un numéro d'inventaire est donné pour chacune des pièces, malheureusement sans grande description.

Le troisième décret, du 26 février 1921, porte sur des antiquités provenant d'Égypte et, plus spécifiquement, des fouilles d'Albert Gayet dans les nécropoles d'Antinoé. Magali Coudert et Yannick Lintz en ont dressé un inventaire complet à travers les nombreux envois de l'État dans toute la France. Pour l'université de Paris, elles inscrivent trente-sept entrées, dont certaines comprenant plusieurs objets, correspondant à autant de lignes du décret de mise en dépôt¹¹. À côté des figurines en terre cuite, retenons ici une série de lampes, coupes, plats et récipients de formes diverses.

Au final, sur les quarante-trois vases ou fragments de vases mis en dépôt en 1894, dix-huit ont pu être identifiés avec certitude et retrouvés dans la collection actuelle; sur les cinquante-quatre pièces de cette catégorie mises en dépôt en 1900, vingt ont pu être identifiées avec certitude et retrouvées dans la collection actuelle; sur les vingt-neuf vases ou fragments de vases d'Antinoé mis en dépôt en 1921, seuls trois ont pu être retrouvés.

Les pièces mises en dépôt par l'intermédiaire du Louvre sont également sommairement listées par leur numéro d'inventaire dans le « Registre RS », rédigé par Edmond Pottier¹². Conservateur au département des antiquités orientales et de la céramique antique de 1893 à 1924, Pottier consigna dans ce petit cahier la « Liste des objets envoyés dans les musées de province, les Facultés des Lettres, les musées étrangers ». Ces listes permettent de préciser certaines descriptions, en particulier pour le dépôt de 1900. Ce registre documente également un envoi de pièces effectué de manière tout à fait singulière : « Mai 1903. Remis au Musée de la Sorbonne : objets céramiques détachés de la collection Arapidès de Rhodes et non inscrits sur les inventaires, à titre de dons du Musée. Une quinzaine de pièces remises à M. Collignon, poteries et terres-cuites¹³. » Grâce à l'existence de quatre clichés illustrant le lot d'antiquités acquis en 1902 par le Louvre auprès d'Arapidès¹⁴, il a été possible d'identifier avec certitude dans la collection de l'institut d'art et d'archéologie deux des pièces remises à Collignon. Comme les autres pièces du lot Arapidès, celles-ci proviennent des nécropoles archaïques des environs de Camiros.

Enfin, outre le dynamisme de Collignon, il faut souligner le rôle joué par Fougères dans l'enrichissement de la collection. Profitant de sa qualité de directeur de l'École française d'Athènes, Fougères obtint en 1919 du Royaume de Grèce l'envoi en Sorbonne d'un lot de tessons de céramique antique, « collection destinée à servir de documentation pour l'enseignement de l'archéologie hellénique à la Sorbonne », comme nous l'apprennent les archives de l'École française d'Athènes et du ministère grec de la Culture¹⁵. En l'absence de liste précise, il est bien difficile d'identifier, dans la collection actuelle de l'institut d'art et d'archéologie, les pièces concernées. Il est toutefois fort probable que ces tessons correspondent, par élimination, aux tessons dépourvus d'un marquage du Louvre ou de tout autre indice de provenance, à l'exception bien entendu des productions d'Italie du Sud, qui ne peuvent provenir de Grèce.

Au final, la mise en place d'un nouvel inventaire, combinée à l'étude des marquages et des listes de dépôt permettent d'éclairer notre connaissance d'une collection de céramique comptant aujourd'hui un peu plus de cent cinquante pièces. Sur les cent vingt-six vases ou fragments mis en dépôt en Sorbonne par l'intermédiaire du musée du Louvre, seules quarante et une pièces ont pu être retrouvées et identifiées à l'institut d'art et d'archéologie, les autres ayant disparu ou ayant été « rapatriées » à un moment ou à un autre au Louvre. On notera qu'à ces quarante et un objets mentionnés dans les décrets de dépôt s'ajoutent également six pièces manifestement issues du Louvre, comme l'indiquent les marquages, sans que l'on connaisse leur mode d'entrée en Sorbonne. Il en résulte que la plupart des vases ou fragments de la collection actuelle (soit plus de cent dix pièces) appartiennent en propre à l'université Paris 1 (ou font l'objet d'une propriété indivise entre les universités Paris 1 et Paris IV), ces pièces ayant été données par des particuliers (tel Fougères), par le Louvre (collection Arapidès) ou par le Royaume de Grèce à l'université de Paris, avant même le déménagement de la collection à l'institut d'art et d'archéologie¹⁶.

L'ÉVOLUTION DE L'ENSEIGNEMENT DE L'ARCHÉOLOGIE À L'UNIVERSITÉ DE PARIS

■ La chaire d'archéologie a été créée à la faculté des lettres de Paris le 6 mars 1876; le premier titulaire en fut Georges Perrot. De tous les détenteurs de la chaire¹⁷, c'est Collignon qui eut incontestablement l'action la plus déterminante dans la constitution et sans doute la gestion de la collection d'antiquités et de moulages de la Sorbonne¹⁸. Tout d'abord nommé à Bordeaux comme chargé de cours sur une chaire d'antiquités grecques et latines, Collignon assumait très rapidement la suppléance de Georges Perrot à Paris, quand ce dernier fut nommé en 1883 à la tête de l'École normale supérieure. C'est en 1900 qu'il lui succéda officiellement en tant que professeur d'archéologie; il occupa la chaire jusqu'à sa mort en 1917.

D'avantage encore que Perrot, c'est Collignon qui définit le modèle de l'enseignement de l'archéologie en France. Face à l'absence de tradition française, c'est vers l'Allemagne que se tourna Collignon. Il y mena une mission au début des années 1880 et fit paraître à son retour un rapport intitulé *L'enseignement de l'archéologie classique et les collections de moulages dans les universités allemandes* (1882). Plusieurs particularités allemandes retiennent son attention : l'importance de disposer d'une collection de moulages, mais aussi d'une collection de « monuments figurés », réels ou reproduits, ainsi que la nécessité de proposer aux étudiants des travaux pratiques autour d'objets à décrire et à commenter. Ce sont des éléments qu'il n'eut de cesse de mettre en pratique dans ses enseignements en Sorbonne. Dans un article commandé par la *Revue internationale de l'Enseignement*, il exposait lui-même, en 1899, « comment est organisé, à la Sorbonne, l'enseignement de l'archéologie¹⁹ ». Il y distinguait deux moments dans l'enseignement : (a) les « leçons publiques » s'adressant aux étudiants et aux auditeurs libres, brochant de larges synthèses thématiques et exposant l'état de l'un ou l'autre question au moyen de projections; (b) les « cours fermés », réservés aux étudiants et destinés à « former des savants », ayant pour objectifs de les familiariser avec le maniement des livres, de les orienter dans la bibliographie, de les exercer à l'analyse des monuments et à la critique des théories, bref à leur apprendre à observer et à regarder. Pour que les étudiants puissent se former, soulignait Collignon, il était indispensable de mettre à leur disposition des instruments de travail spécifiques :

« Un véritable progrès a été réalisé quand on a pu installer à la Sorbonne une *Salle d'archéologie*, dans la partie réservée aux Instituts spéciaux. Cette salle, ouverte aux étudiants, renferme ce qu'on peut appeler l'*apparatus* du cours, des ouvrages à planches, des photographies et une bibliothèque encore trop restreinte. Les étudiants y trouvent aussi une collection de petits moulages et une modeste série de monuments originaux. Quelques-uns proviennent de donations. Le ministère de l'Instruction publique nous a donné un lot de terres cuites de Myrina; récemment, M. P. Gaudin nous a envoyé de Smyrne une collection de fragments de terre cuite recueillis dans la région. Assurément, on ne saurait avoir la prétention de constituer à la Sorbonne un musée d'antiquités, au vrai sens du mot. Mais on comprend de quel secours sont pour l'enseignement des

documents originaux, même de faible valeur, pour donner aux reproductions graphiques un vivant commentaire²⁰. »

L'époque coïncide avec l'organisation de la nouvelle Sorbonne, reconstruite de 1884 à 1901. Si Perrot se plaignait de ses conditions de travail dans l'ancienne Sorbonne de Richelieu – « faute de place, on a dû s'y contenter jusqu'ici de quelques photographies serrées dans des armoires humides et d'un petit nombre de bustes entassés à la poussière sur le dessus de ces mêmes armoires²¹ » –, il revint en fait très largement à Collignon de mettre en œuvre pour les nouveaux bâtiments de la Sorbonne un véritable département d'archéologie, doté d'un musée de moulages, d'une bibliothèque et de ce qu'il appelait une « salle d'archéologie », analogues à ceux qu'il avait vus dans les universités allemandes.

Les plans définitifs de la nouvelle Sorbonne permettent de localiser les espaces alors dévolus à l'archéologie²². Le musée d'art antique est localisé au rez-de-chaussée, ainsi que l'amphithéâtre d'archéologie (amphithéâtre Guizot); le reste des salles est au 2^e étage du bâtiment de la faculté des lettres. On y trouve en particulier deux salles de conférences, deux cabinets de professeurs, la fameuse « salle d'archéologie », une bibliothèque et une salle de travail.

La constitution d'une collection de moulages était la priorité de Collignon, à laquelle il n'eut de cesse de travailler. Ses archives contiennent de nombreuses informations concernant le musée de moulages, installé au rez-de-chaussée de la Sorbonne. En revanche, pour la collection de céramique, la documentation est plus rare. En Sorbonne, les céramiques étaient exposées dans les vitrines de la salle d'archéologie. Les objets en étaient sortis à l'occasion de ces « cours fermés », travaux pratiques où les étudiants apprenaient à observer et à décrire les « monuments originaux », comme le montre une photographie tirée d'un ouvrage consacré à l'université de Paris en 1909²³ (*fig. 19 cahier couleur*). On y voit Collignon (2^e à gauche) devant ses étudiants, ayant sorti quelques objets des vitrines ouvertes derrière lui, dans lesquelles sont entreposés vases et statuettes. Cette photographie montre l'affectation pratique des céramiques à l'enseignement. D'après les programmes des cours, Collignon consacra plusieurs séminaires à l'histoire de la céramique en Grèce. De la même manière, son successeur, Fougères, consacra invariablement, de 1921 à 1927, ses exercices et travaux pratiques à l'étude et au classement des collections d'archéologie de la faculté²⁴. Comme nous l'avons vu, un indice très clair de l'organisation de la collection de céramiques est la présence des étiquettes « pastilles ». Le registre d'inventaire correspondant, dont l'existence ne fait aucun doute, n'a cependant pu être retrouvé dans les fonds d'archives consultés aux Archives nationales, à l'INHA, à l'université Paris 1 ou à la Chancellerie des universités. Il est très probable que cet inventaire relève des exercices et travaux pratiques menés sous la direction de Fougères.

DE LA SORBONNE À L'INSTITUT D'ART ET D'ARCHÉOLOGIE

■ Dès 1899, Collignon se plaint de l'exiguïté des espaces réservés en Sorbonne et attend déjà le jour où l'université « trouvera, hors les murs trop étroits de la

Sorbonne, un emplacement assez vaste pour y loger la collection », appelant de ses vœux un généreux donateur à imiter les philanthropes américains²⁵. De fait, c'est grâce à un don de trois millions de francs de la marquise Arconati-Visconti que l'institut d'art et d'archéologie de l'université de Paris fut construit par l'architecte Paul Bigot entre 1924 et 1931²⁶. Très impliqué dans le projet, Fougères cosigne avec ses collègues Émile Mâle et René Schneider un *Programme de construction d'un Institut d'art* et siège régulièrement au comité de construction²⁷. Le bâtiment, initialement conçu pour quatre professeurs et 200 à 300 étudiants, laissait enfin une large place aux collections du musée d'archéologie.

Après la mort de Fougères en 1927, c'est à son successeur, Charles Picard, que revient la lourde tâche du déménagement des collections depuis la Sorbonne et de leur installation dans les salles de l'institut d'art et d'archéologie. Dès 1933, l'essentiel est achevé, comme l'atteste une présentation complète des collections dans la revue *Museion*²⁸. Le troisième étage tout entier est réservé aux collections d'art grec. Ce « petit musée d'études » se compose de trois galeries continues, disposées en Π, bénéficiant d'un éclairage zénithal, et présente successivement l'art archaïque, classique et hellénistique. L'ancien fonds de moulages de la Sorbonne est complété par Charles Picard, qui porte la collection à plus de quatre cents pièces par une intense politique d'acquisitions²⁹. Les salles d'exposition mêlent en fait moulages, photographies et originaux. C'est dans la première galerie, longeant l'avenue de l'Observatoire, que l'on trouve la céramique grecque, plus exactement dans le premier tiers de la salle, avec les moulages et reproductions photographiques se rapportant à la Méditerranée orientale et à l'archéologie préhellénique : « À gauche sont placés sous vitrine, des fragments originaux de céramiques de toutes les époques, des statuettes en terre cuite et des moulages de petits bronzes³⁰. »

Il semble que le déménagement de la Sorbonne à l'institut d'art et d'archéologie signe aussi un changement de destination pour la collection de vases grecs. D'outil pédagogique conservé dans la « salle d'archéologie » du 2^e étage et utilisé lors des travaux pratiques avec les étudiants, la collection se trouve désormais placée « sous cloche » et en quelque sorte « muséifiée » avec le reste des moulages. Du reste, les cours de Charles Picard portent essentiellement sur la sculpture grecque ; ils sont contemporains de la préparation des volumes de son *Manuel d'archéologie grecque* (1935-1966), consacrés exclusivement à la sculpture³¹. C'est en fait là le début d'un lent déclin pédagogique pour cette collection.

C'est dans ce contexte de désintérêt pédagogique pour la collection de céramique que survinrent les événements de Mai 68. Des dégradations et actes de vandalisme perpétrés contre certains moulages faisant sans doute craindre pour la sécurité de la collection de céramiques, les vases et tessons – qui sont autant de pièces originales aisément transportables – sont retirés des vitrines par mesure de précaution, emballés à la hâte dans des coupures de presse et des tracts de l'époque et mis en sécurité dans le bureau du professeur d'archéologie grecque, qu'ils ne quitteront plus. L'éclatement de l'université de Paris en treize établissements et le partage de l'institut d'art et d'archéologie entre deux nouvelles universités

(Paris 1 et Paris IV), l'augmentation considérable du nombre d'étudiants et – dans une moindre mesure – du nombre d'enseignants, le manque de place manifeste – entraînant la création, au troisième étage, de salles de cours et de bureaux par cloisonnement des vastes salles d'exposition de la collection – sont autant de facteurs qui expliquent le démantèlement des collections archéologiques et la faible utilisation pédagogique dans les décennies suivantes.

Ce travail d'état des lieux de la collection, d'étude de ses usages pédagogiques au fil du temps et de son rôle dans la construction disciplinaire de l'enseignement de l'archéologie constitue en fait la première étape d'un projet de réhabilitation de ce patrimoine universitaire. Le projet d'étude et de valorisation entrepris en 2012 à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne a pour ambition de fédérer tous les acteurs décisionnels et de croiser différentes équipes de recherche afin de s'adapter à la transversalité de l'étude. Outre les recherches (toujours en cours) sur l'histoire de la collection et sur les objets eux-mêmes, la restauration des pièces a débuté à l'automne 2014 grâce à l'implication du Laboratoire de conservation-restauration de biens culturels de l'université Paris 1 et des élèves restaurateurs du patrimoine. Le projet scientifique – qui est aussi, en l'occurrence, un projet pédagogique – prévoit diverses interventions sur les vases, ainsi que la mise en place de nouveaux conditionnements, plus adaptés à une utilisation pédagogique des objets et aux normes actuelles de la conservation des biens culturels. Les aspects juridiques de la mise en valeur du fonds sont également à l'étude. Ils couvrent notamment les aspects suivants : la reconduction des décrets de dépôt pour les objets issus des collections du Louvre, la propriété indivise entre Paris 1 et Paris IV de certaines pièces et le mode de gestion de la collection. Enfin, comme il n'est de meilleure protection en matière culturelle qu'une large diffusion de l'information, la base de données AGIAs, accessible en ligne, permet de donner une certaine visibilité à cette collection, jusqu'alors très discrète, et d'envisager un référencement international comme collection d'étude universitaire.

Notes

1. Ce programme, coordonné par Alain Duplouy, bénéficie du soutien financier du conseil scientifique de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.
2. Voir BOYLAN Patrick J., « Universities and Museums : Past, Present and Future », *Museum Management and Curatorship*, vol. 18, n° 1, juin 1999, p. 43-56; voir aussi les deux numéros spéciaux (206 et 207) de la revue de l'Unesco, *Museum International*, vol. 52, 2000, consacrés aux « Musées universitaires », ainsi que le numéro des *Nouvelles du Patrimoine*, n° 107, 2005, avec un dossier sur les « Musées et collections universitaires ».
3. Sur les moulages, voir MARTINEZ Jean-Luc, « La collection de moulages : un musée pédagogique », in Simon TEXIER (dir.), *L'Institut d'art et d'archéologie. Paris 1932*, Paris, Picard, 2005, p. 93-104; MARTINEZ Jean-Luc, « Exposer des moulages d'antiques : à propos de la gypsothèque du musée du Louvre à Versailles », *In Situ. Revue des Patrimoines* [En ligne], n° 28, 2016, mis en ligne le 21 mars 2016 [URL : <http://insitu.revues.org/12537>].
4. Mission de récolement menée les 2 mars, 25 avril, 2 mai et 29 juillet 2000 par la responsable du service du Récolement des dépôts du musée du Louvre, Chantal Orgogozo, ainsi que par deux vacataires, Caroline Biro et Virginie Larousse. Nous tenons à remercier Yannick Lintz, Magali Coudert et Sophie Marmois, chargées successives du service du Récolement des dépôts, ainsi que Christine Walter, qui nous ont autorisé la consultation du dossier conservé au Louvre et nous ont aidés dans nos propres recherches.
5. Paris, musée du Louvre, archives CRDOA, « Récolement des dépôts antiques à l'Institut d'histoire de l'art Paris ».
6. ASSELINEAU Audrenn, *La Collection de vases grecs de l'Institut d'art et d'archéologie de Paris*, mémoire de Master 1, Alain DUPLOUY (dir.), université Paris 1, 2013.
7. ORGOGOZO Chantal et LINTZ Yannick, « Dépôts d'antiques au Louvre et envois d'Antinoë en France. L'apport du récolement », in Nathalie BOSSON et Anne BOUD'HORS (dir.), *Actes du huitième congrès international d'études coptes*, Louvain, Peeters, 2007, p. 243.
8. RADET Georges, *L'histoire et l'œuvre de l'École française d'Athènes*, Paris, A. Fontemoing, 1901, p. 290-291.
9. Paris, Archives nationales F/21/4461b.
10. Paris, Archives nationales 20030410/18 (pour les deux lettres). Le décret lui-même est conservé aux Archives nationales (20140044/37).
11. LINTZ Yannick et COUDERT Magali (dir.), *Antinoë : Momies, textiles, céramiques et autres antiques. Envois de l'État et dépôts du musée du Louvre de 1901 à nos jours*, Paris, Somogy, 2013, p. 549. Sur les quelque soixante-quatorze objets concernés, vingt et un sont indiqués comme des « œuvres vues lors du récolement » de 2000.
12. POTTIER Edmond, « Registre RS », Paris, Archives des musées nationaux, série A 11, 1893-1924.
13. *Ibid.*
14. Directeur de l'Eastern Telegraphy Company, Élias Arapidès a joué un rôle déterminant dans la tenue de nombreuses fouilles clandestines à Rhodes au tournant des XIX^e et XX^e siècles. Un lot d'environ 300 antiquités – vases et figurines entières – fut acquis par la France en 1902. Voir MONACO Maria Chiara, « Les fouilles clandestines au XIX^e et au début du XX^e siècle », in Anne COULIÉ et Melina FILIMONOS-TSOPOTOU (dir.), *Rhodes, une île grecque aux portes de l'Orient. XV^e-V^e siècle avant J.-C.*, Paris, Somogy, 2014, p. 36-40.
15. Athènes, Archives de l'École française d'Athènes, 5 ADM 30 et FCP 2/5; ministère grec de la Culture (ΥΠΠΟ), Ιστορικό Αρχείο Αρχαιοτήτων και Αναστηλώσεων, Διεύθυνση Διαχείρισης Εθνικού Αρχείου Μνημείων, Τεκμηρίωσης και Προστασίας Πολιτιστικών Αγαθών, boîte 636a. Une lettre de Fougères au ministre grec des Cultes et de l'Instruction publique, datée du 20 janvier 1919, est partiellement citée par

- FARNOUX Alexandre, « L'enseignement de l'art antique et l'Institut d'art et d'archéologie », in S. TEXIER (dir.), *L'Institut d'art et d'archéologie. Paris 1932, op. cit.*
16. Sur le statut juridique précis de ces pièces, on verra dans ce même volume l'article d'Audrenn Asselineau.
17. Le premier titulaire est Georges Perrot (1876-1900). Ses successeurs furent, jusqu'au décret Guichard (21 mars 1970) et l'éclatement de l'université de Paris, Maxime Collignon (1900-1917), Gustave Fougères (1919-1927), Charles Picard (1928-1955) et Pierre Demargne (1955-1971).
18. Sur Maxime Collignon, voir BRUNEAU Philippe, « L'Archéologie grecque en Sorbonne de 1876 à 1914. Deux professeurs d'archéologie grecque », in Philippe BRUNEAU (dir.), *Georges Perrot. Maxime Collignon. Études d'archéologie grecque présentées par Ph. B.*, Paris, Picard, 1992, p. 7-43; THERRIEN Lyne, *L'histoire de l'art en France. Genèse d'une discipline universitaire*, Paris, Éditions du CTHS, 1998, p. 243-249; JOCKEY Philippe, « Collignon, Maxime », in Claire BARBILLON et Philippe SÉNÉCHAL (dir.), *Dictionnaire critique des historiens de l'art actifs en France de la Révolution à la Première Guerre mondiale* [En ligne], Paris, site web de l'INHA, 2010 [URL : <http://www.inha.fr/fr/ressources/publications/publications-numeriques/dictionnaire-critique-des-historiens-de-l-art/collignon-maxime.html>].
19. COLLIGNON Maxime, « L'Archéologie à l'Université de Paris », *Revue internationale de l'Enseignement*, n° 37, 1899, p. 193-198.
20. *Ibid.*, p. 196.
21. PERROT Georges, « Les Études d'archéologie classique depuis Winckelmann jusqu'à nos jours », *La Revue des deux mondes*, 1^{er} août 1880, p. 519, reproduit par BRUNEAU P., *Georges Perrot. Maxime Collignon...*, op. cit., p. 57.
22. RIVÉ Philippe (dir.), *La Sorbonne et sa reconstruction*, Paris, Délégation à l'action artistique de la Ville de Paris, 1987, p. 93-95.
23. LIARD Louis, *L'Université de Paris*, t. II : *Faculté de médecine. École de pharmacie. Faculté de droit. Facultés des sciences. Faculté des lettres. École normale supérieure*, Paris, H. Laurens, 1909, p. 110.
24. THERRIEN L., *L'histoire de l'art en France*, op. cit., p. 494-496 (Collignon) et p. 250 et 499 (Fougères).
25. COLLIGNON M., « L'Archéologie à l'Université de Paris », art. cité, p. 197-198.
26. TEXIER S. (dir.), *L'Institut d'art et d'archéologie. Paris 1932, op. cit.*
27. Paris, Archives nationales, 20010498/49, cité par FARNOUX A., « L'enseignement de l'art antique et l'Institut d'art et d'archéologie », art. cité, p. 132.
28. NIKI Elly, « La collection de moulages de l'Institut d'art et d'archéologie de Paris », *Mouseion*, n°s 21-22, 1933, p. 234-239.
29. MARTINEZ J.-L., « La collection de moulages : un musée pédagogique », art. cité, p. 97-103.
30. NIKI E., « La collection de moulages de l'Institut d'art et d'archéologie de Paris », art. cité, p. 235.
31. THERRIEN L., *L'histoire de l'art en France*, op. cit., p. 503; FARNOUX A., « L'enseignement de l'art antique et l'Institut d'art et d'archéologie », art. cité, p. 133-134.